RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

DÉLIBÉRATION DU BUREAU SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS & RECAPITULATIF DES VOTES

L'an deux mille vingt-six, le mercredi trente septembre, à neuf heures, le Bureau Syndical du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, légalement convoqué le jeudi vingt-quatre septembre, s'est réuni à la salle « Pierre Vazeilles », commune d'Aydat, sous la présidence de M. Eric HAYMA, doyen d'âge du bureau.

BUREAU SYNDICAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MEMBRES PRÉSENTS - REPRÉSENTÉS / EXCUSÉS

30/09/2026	Elu(e)s	Collectivités de rattachement	Voix	Présent(e)s	Excusé(e)s	A reçu procuration de	A reçu procuration de	Total voix	A donné procuration à
Bureau Syndical	Yannick BONY	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	1	x				1	
	Michelle BOUDOIN	Commune de Ceyssat	1		x			0	Frédéric ECHAVIDRE
	Gilles CHABRIER	Conseil Départemental du Cantal	1	x		Delphine LESCURE	Jean-Louis MARANDON	3	
	Lionel CHAUVIN	Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans	1	x		Stéphane SAUTAREL	Philippe FABRE	3	
	Frédéric ECHAVIDRE	Communauté de Communes du Massif du Sancy	1	x		Michelle BOUDOIN		2	
	Philippe FABRE	Conseil Départemental du Cantal	1		x			0	Lionel CHAUVIN
	Eric HAYMA	Commune de Saint-Genès-Champanelle	1	x				1	
	Delphine LESCURE	Communauté de Communes du Pays de Salers	1		x			0	Gilles CHABRIER
	Jean-Louis MARANDON	Commune de Menet	1		x			0	Gilles CHABRIER
	Anne-Marie PICARD	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	1		x			0	
	Stéphane SAUTAREL	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	1		x			0	Lionel CHAUVIN
			11	5	6	3	2	10	5

RECAPITULATIF DES VOIX			
Membres élus	Nombre	Voix	Quorum
En exercice	11	11	6
Présents (dont visio)	5	5	
Représentés	5	5	
Votants	10	10	ATTEINT

Objet : Récapitulatif des votes du bureau syndical du 30 septembre 2026
Voies de recours : Devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand
Délais de recours : 2 mois à compter de sa date de publication électronique
Publication en ligne : Le 22/10/2026 - www.agir.parcdesvolcans.fr/actes-administratifs

BUREAU SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2026 - LISTE DES DELIBERATIONS ET RESULTATS DES VOTES

N° ordre du jour	N° de délibération	Prog	Thématique	Intitulé	PJ	UNANIMITÉ	POUR		CONTRE		ABSTENTION*		Résultat
						Voix : 10	Voix	votants	Voix	votants	Voix	votants	
01	2026.DLB.002-BS-30/09-01	_70_Gouvernance	Bureaux	Election du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire		X							Adoptée

**Les abstentions n'entrent pas en compte dans le calcul des suffrages exprimés.*

Pour extrait conforme, à Aydat, Montlosier,
Publication réalisée sur www.agir.parcdesvolcans.fr/actes-administratifs
le jeudi 22 octobre 2026

Pour le Président, Lionel CHAUVIN
Par délégation

Baptiste DEGUIN
Directeur

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Objet : Récapitulatif des votes du bureau syndical du 30 septembre 2026
Voies de recours : Devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand
Délais de recours : 2 mois à compter de sa date de publication électronique
Publication en ligne : Le 22/10/2026 - www.agir.parcdesvolcans.fr/actes-administratifs

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

DÉLIBÉRATION DU BUREAU SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

N° séance. Objet :	**002. Election du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire**
Délibération n° :	2026.DLB.002-BS-30/09-1
Annexe :	-
Élu(e) rapporteur :	Lionel CHAUVIN
Secrétaire :	Eric HAYMA

L'an deux mille vingt-six, le mercredi trente septembre, à neuf heures, le Bureau Syndical du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, légalement convoqué le jeudi vingt-quatre septembre, s'est réuni à la salle « Pierre Vazeilles », commune d'Aydat, sous la présidence de M. Eric HAYMA, doyen d'âge du bureau.

BUREAU SYNDICAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MEMBRES PRÉSENTS - REPRÉSENTÉS / EXCUSÉS

30/09/2026	Elu(e)s	Collectivités de rattachement	Voix	Présent(e)s	Excusé(e)s	A reçu procuration de	A reçu procuration de	Total voix	A donné procuration à
Bureau Syndical	Yannick BONY	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	1	x				1	
	Michelle BOUDOIN	Commune de Ceyssat	1		x			0	Frédéric ECHAVIDRE
	Gilles CHABRIER	Conseil Départemental du Cantal	1	x		Delphine LESCURE	Jean-Louis MARANDON	3	
	Lionel CHAUVIN	Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans	1	x		Stéphane SAUTAREL	Philippe FABRE	3	
	Frédéric ECHAVIDRE	Communauté de Communes du Massif du Sancy	1	x		Michelle BOUDOIN		2	
	Philippe FABRE	Conseil Départemental du Cantal	1		x			0	Lionel CHAUVIN
	Eric HAYMA	Commune de Saint-Genès-Champanelle	1	x				1	
	Delphine LESCURE	Communauté de Communes du Pays de Salers	1		x			0	Gilles CHABRIER
	Jean-Louis MARANDON	Commune de Menet	1		x			0	Gilles CHABRIER
	Anne-Marie PICARD	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	1		x			0	
	Stéphane SAUTAREL	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	1		x			0	Lionel CHAUVIN
			11	5	6	3	2	10	6

RECAPITULATIF DES VOIX			
Membres élus	Nombre	Voix	Quorum
En exercice	11	11	6
Présents (dont visio)	5	5	
Représentés	5	5	
Votants	10	10	ATTEINT

Les onze membres du bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA) élus se retirent pour élire le Président, les Vice-Présidents et le Secrétaire.

Le Bureau a élu :

Président : Monsieur Lionel CHAUVIN

1ère Vice-Présidente : Madame Yannick BONNY

2ème Vice-Président : Monsieur Philippe FABRE

3ème Vice-Présidente : Madame Michelle BOUDOIN

4ème Vice-Président : Monsieur Gilles CHABRIER

5ème Vice-Président : Monsieur Frédéric ECHAVIDRE

Secrétaire : Monsieur Eric HAYMA

Les autres membres du Bureau sont :

Monsieur Stéphane SAUTAREL,
Madame Anne-Marie PICARD,
Monsieur Jean-Louis MARANDON,
Madame Delphine LESCURE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts du SMPNRVA, et notamment son article 9 modifié par délibération n°2026.DLB.035-CS-30/09-2 en date du 30 septembre 2026 ;

APRES l'exposé des motifs et éléments nécessaires au délibéré de ses élu(e)s,

LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ*

>>> **A ELU EN SON SEIN :**

1- Son Président : Lionel CHAUVIN ;

2- Ses Vice-Présidents : Yannick BONY, Philippe FABRE, Michelle BOUDOIN, Gilles CHABRIER et Frédéric ECHAVIDRE ;

3- Son secrétaire : Eric HAYMA

* *Conformément au II de l'article L.1111-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élu(e)s concerné(e)s par la « règle du déport » n'ont pas participé à la préparation, aux débats, et au vote de la présente délibération.*
Est/Sont concerné(s) : ***Sans objet***

N° séance. Objet : **002. Election du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire**
Délibération n° : **2026.DLB.002-BS-30/09-1**
Voies de recours : Devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand
Délais de recours : 2 mois à compter de sa date de publication électronique
Publication en ligne : Le 22/10/2026 - www.agir.parcdesvolcans.fr/actes-administratifs

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus, pour extrait conforme,
à Aydat, Montlosier,

le mercredi 30 septembre 2026

Lionel CHAUVIN
Président

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

2 0 OCT. 2026

BUREAU DU COURRIER

N° séance. Objet : **002. Election du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire**
Délibération n° : **2026.DLB.002-BS-30/09-1**
Voies de recours : Devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand
Délais de recours : 2 mois à compter de sa date de publication électronique
Publication en ligne : Le 22/10/2026 - www.agir.parcdesvolcans.fr/actes-administratifs